



**Compte rendu de la réunion
publique du 29 février 2024 sur
le réaménagement de la place
Henri Frenay**

Introduction par la Maire du 12^e arrondissement, Emmanuelle Pierre-Marie

Les nombreux·ses élu·es et partenaires présent·es à cette réunion sont remercié·es, ainsi que la direction de l'école Diderot pour son accueil.

La place Henri Frenay laisse un lourd héritage, complexe à réaménager. Consciente des attentes pour le réaménagement de cette place, l'équipe souhaite avancer ensemble pour en faire un lieu de vie agréable. Une démarche de concertation qualitative a été diligentée en direction de l'ensemble des locataires. La méthode du porte-à-porte a permis de récupérer 116 questionnaires. Je remercie sincèrement les personnes qui se sont exprimées afin de faire part de leur quotidien. Ces contributions permettront de construire un projet à partir de l'ensemble des besoins.

Les études réalisées par la ville ont également permis d'objectiver le dialogue. Les deux ateliers ont permis d'approfondir les discussions avec les participant·es. Nous avons également pris le soin d'impliquer pleinement les partenaires institutionnels à cette concertation. Nous avons conscience de leurs apports essentiels afin d'assurer un meilleur avenir à cette place.

Cette démarche est nécessaire afin de trouver des solutions pérennes pour lutter contre les îlots de chaleur. Les prochains mois seront consacrés à la réalisation d'études de faisabilité sur les préconisations émises dans le cadre de la concertation.

Je remercie vivement les élu·es impliqué·es pour assurer le suivi de ces aménagements d'espaces publics d'ampleur. J'adresse des remerciements particuliers à Richard Bouigue, mon Premier adjoint, élu désigné pilote sur ce dossier ainsi qu'au Premier adjoint à la Maire de Paris, Emmanuel Grégoire, pour son implication constante dans ces dossiers complexes.

Mots d'introduction d'Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris

Le Premier adjoint à la Maire de Paris salue les élu·es du 12^e et les partenaires nombreux mobilisés sur ce dossier. L'objet de la réunion est de permettre un temps d'échange sur ce qui a été accompli jusqu'à présent et de convaincre de la disponibilité des élu·es sur ce sujet, mais aussi d'envisager l'avenir de la place dans les mois à venir. L'objectif est de se projeter dans une stratégie d'aménagement permettant d'améliorer la place, avec cinq sujets majeurs émanant de la concertation : sécurité, propreté, nuisances sonores, végétation et usages.

Richard Bouigue, Premier adjoint à la Maire du 12^e, a ensuite pris la parole pour présenter le déroulé de la réunion : un retour sur la démarche de concertation sera effectué dans un premier temps, qui laissera la place à un temps d'échange avec les participant·es permettant de soumettre à discussion avec les partenaires les propositions thématiques issues des ateliers.

RETOUR SUR LA DÉMARCHE DE CONCERTATION – Romain Moreau, président de Trait Clair

Rappel de la démarche

Il est fait un bref rappel de la démarche de la concertation aux participant-es :

Des études préliminaires ont été réalisées par la ville entre mai et décembre 2023.

Un questionnaire a été complété par 116 locataires de la RIVP, notamment par le biais d'une vaste opération de porte à porte menée par l'agence de concertation Traclair auprès des riverain-es de la place.

Ce porte-à-porte a été suivi d'un premier atelier ouvert à toutes et tous, permettant d'approfondir le diagnostic de la place et d'un second atelier, permettant de formaliser des préconisations de réaménagement de cette place à plus ou moins long terme.

Diagnostic partagé de la place Henri Frenay – Atelier 1

La synthèse du diagnostic partagé et thématiqué, issu de l'atelier 1 a ensuite été présentée aux participant-es (cf. annexes de ce document).

Les pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées à l'atelier 2

Les propositions émises dans le cadre de l'atelier 2 de concertation ont été présentées aux participant-es, en rappelant que l'objectif de ces propositions n'était pas de faire consensus mais bien de relever l'expression de chacun-e. Les propositions ont été présentées selon les cinq grandes thématiques issues des ateliers de concertation (sécurité, propreté, nuisances sonores, végétalisation & îlots de chaleur, usages à développer), développées selon des temporalités à court terme et à plus long terme. Elles ont ensuite laissé la place au temps d'échange avec les élus et partenaires présent-es à cette réunion, afin qu'ils puissent faire un retour sur ces propositions.

AGENDA DES SOLUTIONS THÉMATIQUES ET ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC

Thématique « sécurité & propreté » - *En présence de M. le commissaire et la Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), la direction de la propreté et de l'eau (DPE), la Fédération des acteurs de la solidarité, la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), Pierrick Paris, adjoint à la Maire du 12^e en charge de la prévention, de la sécurité, de la tranquillité publique et du quartier Jardin de Reuilly.*

Pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées à l'atelier 2 - thématique Sécurité :

- *Renforcer certains dispositifs de sécurité à court terme (renforcer la présence policière en journée et de nuit, améliorer l'éclairage sous les arcades et dans les rues, développer la vidéosurveillance sur la place)*

Réponse de M. Le commissaire :

M. le commissaire confirme l'intérêt de la préfecture de police pour la place Henri Frenay. Celle-ci bénéficie de dispositifs réglementaires assez inédits dans leur concentration, avec l'interdiction de consommer de l'alcool (en dehors d'une plage horaire assez restreinte), l'interdiction de vendre de l'alcool à certaines périodes et l'interdiction d'effectuer des distributions alimentaires sur la place.

M. le commissaire présente le bilan de ce début d'année : depuis le 1^{er} janvier, ce sont 150 passages de véhicules de la police nationale, 131 évictions de la place de personnes perturbatrices, des verbalisations pour consommation d'alcool (15 pour ce début d'année et 59 sur toute l'année 2023) mais également des verbalisations pour la consommation de stupéfiants (16 pour ce début d'année). Le bilan est satisfaisant, même si M. le commissaire se dit conscient de devoir toujours y revenir : à titre d'exemple, le mois dernier c'était sept appels des riverain-es sur lesquels la Police nationale est intervenue. En dehors du traitement de ces appels, pour lesquels ils essaient d'être réactifs, la plupart des opérations se font de leur propre initiative de manière hebdomadaire, avec notamment les collègues de la sous-direction de la lutte contre l'immigration qui permettent également d'interpeller des personnes qui n'ont pas ni droit ni titre sur le territoire national. Une activité en coopération avec les autres services de préfecture de police et avec la police municipale, qui permet de mailler le territoire.

Quant à la vidéosurveillance, il a été précisé qu'il y avait deux caméras de vidéosurveillance sur la place, ce qui fait de la place Henri Frenay un cas hors-norme de déploiement de dispositif de sécurité sur une place parisienne. Le système de vidéoprotection est assez performant : c'est grâce à celui-ci que la dernière distribution alimentaire illégale a été repérée. La vidéoprotection permet également de voir ce qui se passe sous les coursives, même si la visibilité nocturne est limitée.

- *Amélioration de la sécurité à plus long terme (implanter une antenne de police 24h/24, faire intervenir des travailleurs sociaux sur la place, relocaliser les distributions alimentaires hors de la place dans un local dédié qui permettrait de mieux les organiser, verbaliser les distributions alimentaires sauvages, organiser des rencontres entre ces associations et les riverain-es)*

Réponse de M. le commissaire :

Pour la proposition d'implanter un local de police sur la place, la préfecture de police ne se dit pas favorable à cette idée, pour l'avoir déjà expérimentée sur d'autres lieux. Cette solution obligerait à mobiliser du personnel dans les locaux, à produire de l'accueil : ce sont des agents qui ne seront pas sur le terrain et ne pourront intervenir pour répondre aux besoins des riverain-es, comme évincer les individus qui consomment de l'alcool ou des stupéfiants ou qui occasionnent des nuisances. M. le commissaire préfère privilégier la réactivité face aux doléances des riverains et être plus présent sur le terrain.

Quant aux distributions alimentaires, sur le mois de février il y a eu un cas de distribution qui a été traité et délocalisé. A la première interpellation, l'arrêté du préfet de police est rappelé aux associations ; à la seconde, une main courante est déposée et si l'association organise une nouvelle distribution sur la place, elle est alors verbalisée. Une seule verbalisation ce mois-ci, toutes les autres associations ont accepté d'organiser leurs distributions sur la rue Roland Barthe ou au plus proche de la rue Rambouillet, à côté de l'AFD, sans gêner les flux. La solution trouvée a permis de limiter de nuisances sonores et les déchets alimentaires sur la place.

Réponse de la représentante de la Fédération des acteurs de la solidarité :

Les gares rassemblent de nombreux sans-abri. Ces lieux sont anonymes mais peuplés qui permettent de rencontrer des gens. Les distributions alimentaires se font souvent à proximité des gares, afin de pouvoir plus facilement rencontrer ces publics sans-abri. Elles se déroulent même sous la pluie, cette régularité est rassurante en tant que repère.

Parmi les propositions faites dans le cadre de l'atelier 2, une personne suggère l'intervention de travailleurs sociaux. Or, il y a déjà des travailleurs sociaux qui interviennent plusieurs fois par jour sur la place. Lorsque des distributions alimentaires sauvages sont identifiées, celles-ci sont listées pour un rappel à la loi. La Fédération des acteurs de la solidarité (Fas), partage également l'idée qu'il est du ressort des associations de respecter la propreté sur la place lors de l'organisation de distributions alimentaires, selon la charte des distributions de la Ville de Paris

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion sur la thématique sécurité :

- *Pourquoi ne pas offrir un cadre confortable et chauffé aux sans-abri en leur mettant à disposition des locaux ou en les accueillant dans ceux de la mairie ? Cela réduirait la présence de sans-abri sur la place.*

Réponse d'Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris :

Il existe déjà des lieux de solidarité, tels que des cafés ou restaurants solidaires, mais l'ouverture de lieux de solidarité, ne déplace pas par magie les nécessités. La gare concentre énormément de monde et même si les distributions alimentaires sont déplacées, il y aura toujours la présence de sans-abri et personnes en errance. Des moyens exceptionnels sont déployés sur la place mais il faut aussi composer avec la réalité d'un parvis de gare.

Réponse d'Eléonore Slama, adjointe à la Maire du 12^e arrondissement :

Le travail des distributions alimentaires est remercié face à l'explosion de la précarité actuelle. Aujourd'hui de nombreux centres sont hébergés dans des locaux municipaux, cela fait partie de l'ADN de la mairie du 12^e. Aujourd'hui les distributions alimentaires sont interdites sur la place et cela n'a pas réglé le problème de la présence des sans-abri. Il y a d'autres endroits d'accueil et de distributions dans le 12^e mais nous sommes dans une telle situation de précarité que nous ne pouvons répondre à tout le monde. Tous les moyens seront mis en œuvre pour régler ce problème.

Pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées à l'atelier 2 - thématique propreté :

- *Renforcer les dispositifs de nettoyage à court terme : nettoyer plus souvent la place et ses abords, assurer le nettoyage des aires de jeux, retirer les toilettes publiques et les urinoirs de la place.*
- *Améliorer la propreté à plus long terme : installer davantage de poubelles sur la place, améliorer leur visibilité, installer des poubelles enterrées ou fermées, lutter contre la présence de rats et corneilles qui se nourrissent des déchets.*

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion sur la thématique sécurité :

- *Quant à la question de la propreté, les agents de nettoyage travaillent régulièrement, cependant trop tôt : à 6h30. Avec cela, le bruit des travaux de la gare est insupportable.*
- *Pour les poubelles, peut-être les rendre plus visibles et les fermer pour le problème des corneilles.*

Réponse du responsable de la propreté à la Ville de Paris :

Les équipes de propreté interviennent très régulièrement sur la place et plusieurs fois par jour. Il a été demandé aux équipes de nettoyage de ne pas intervenir sur la place avec des moyens mécaniques avant 7h30. Ces obligations seront rappelées aux équipes. Les problématiques liées aux épanchements d'urines rencontrées par les riverain-es ont été comprises : au-delà du nettoyage quotidien, des opérations de nettoyage approfondies sont organisées sur la place et ses abords. La place Henri Frenay est une place sur laquelle les équipes de nettoyage interviennent avec davantage d'assiduité. Il est possible d'ajouter des corbeilles sur la place, cependant, cela ne réglerait pas les problèmes d'incivilités constatés sur la place, les gens continuent de jeter leurs déchets par terre.

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion :

- *Vous indiquez le projet de fermeture des coursives comme étant à l'étude alors que celui-ci a été étudié puis rejeté.*

Réponse de la représentante RIVP :

Une demande avait été formulée afin d'étudier la possibilité de fermeture des coursives. Des études ont été lancées pour étudier cette faisabilité. Ces études ont été longues et ont soulevé de nombreuses questions, notamment en lien avec les usages, les accès aux structures et commerces, la perte de vitrine pour les locaux commerciaux en rez-de-chaussée, la réglementation du droit de l'architecture etc. A la suite de ces études et en lien avec le budget élevé que nécessite ce projet, celui-ci a été mis en attente.

Thématiques « nuisances sonores, végétalisation & usages divers » - *En présence du Service des Aménagements et des Grands Projets (SAGP), du bureau d'étude technique LASA, de SNCF Gares & Connexions, de Christophe Teisseire, adjoint à la Maire du 12^e en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets et de Mathieu Delmestre, adjoint à la Maire du 12^e en charge des mobilités, des transports et du quartier Aligre-Gare de Lyon.*

Pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées à l'atelier 2 - thématique nuisance sonore :

- *Faire évoluer des dispositifs pour diminuer les nuisances sonores, : informer en amont des travaux SNCF, décaler l'heure de nettoyage des urinoirs*
- *Diminuer les nuisances sonores à plus long terme: développer la végétalisation et le mobilier urbain permettant d'absorber le bruit, empêcher les VTC de déposer des voyageurs rue Jean Bouton, piétonniser la rue Jean Bouton, déplacer le point de dépose minute improvisé, utiliser des matériaux pour amortir le bruit des valises, mettre un revêtement*

amortissant le bruit du sol, installer un revêtement spécifique sur les façades des logements.

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion :

- *Quant à la question des nuisances sonores, liées aux squats sous les coursives, l'impact sur les enfants des bas étages qui sont empêchés de dormir. Il faut pouvoir faire quelque chose.*

Réponse de la représentante de SNCF Gares & Connexions :

La gare est un lieu de passage et de service. De fait elle attire beaucoup de monde. Il y a des personnes en situation d'errance. Pour autant, la gare participe à l'animation et à l'embellissement du quartier et pour cela des travaux sont encore nécessaires. L'ambition première est de transporter des usagers, donc les travaux sont réalisés la nuit pour ne pas nuire au trafic usager. Il est vrai que de nombreux travaux bruyants ont été réalisés la nuit, pour lesquels les locataires ont été préalablement informés. Ces travaux portaient sur la mise en accessibilité des quais et sont à présents terminés. Il sera demandé aux équipes exécutant les travaux d'installer des amortisseurs sonores afin de réduire les nuisances. Concernant les nuisances sonores liées aux annonces, un diagnostic est en cours pour en réduire le son. Un plan de diffusion des annonces sonores est également à l'étude afin que celui-ci soit plus respectueux des riverain-es et moins bruyant passé 22h00. Toutefois, il n'est pas possible d'interdire totalement les annonces sonores, certaines étant obligatoires.

Réponse du responsable des Services des Aménagements et des Grands Projets (SAGP) de la Ville de Paris pour la requalification des espaces publics :

Nous allons confier le mandat de la maîtrise d'ouvrage à la SPL PariSeine pour l'aménagement de cette place. Cette société réalisera un complément d'études (techniques et acoustiques) afin de d'établir des propositions permettant de répondre aux problématiques soulevées.

Réponse du bureau d'études techniques LASA :

L'étude acoustique a bien confirmé les nuisances subies par les riverain-es. Les bruits relevés sur la place sont au-dessus des normes fixées par l'OMS. Cela est lié à la forme en demi-ellipse de la place mais aussi à la façade de la SNCF qui réfléchit le bruit. Afin de répondre à ces nuisances, il y a le choix des matériaux et revêtements de la place, du développement de la végétation ou bien de l'installation d'ombrières. Il s'agirait de croiser l'ensemble des problématiques afin de construire un projet global et cohérent.

Pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées pendant l'atelier 2 - thématique végétalisation :

- *Développer la végétation et les zones d'ombres sur la place à court terme : installer des zones d'ombres au-dessus des aires de jeux et sur la place pour lutter contre les ilots de chaleur, replanter des arbres, supprimer les jardinières pour éviter les mésusages.*
- *Préconisations pour créer des ilots de fraîcheur sur la place à plus long terme :*
 - *désartificialiser le sol, engazonner une partie de la place*
 - *mettre en place des parterres de fleurs avec des barrières pour les protéger*
 - *augmenter la présence de la végétalisation en ajoutant des arbustes*
 - *planter des arbres si cela est possible en augmentant la circonférence de la fosse afin de développer leur réseau racinaire*
 - *installer et entretenir des plantes grimpantes sur les façades des logements afin de palier un manque de terre sans nuire aux habitant-es*
 - *réaliser une étude pour supprimer un étage de parking pour planter des arbres, tracer des chemins entre la place, la gare la rue Jean Bouton, la rue Roland Barthes et la rue Hector Malot*
 - *mettre un revêtement au sol qui ne soit pas salissant, installer des points d'eau pour se rafraichir.*

Réponse de Richard Bouigue Bouigue, Premier adjoint à la Maire du 12^e:

Toutes les pistes de solutions proposées sur la végétation (planter des arbustes, mettre des ombrières, etc.) dans le cadre de l'atelier 2 seront étudiées.

Pistes d'améliorations de la place Henri Frenay évoquées à l'atelier 2 - thématique usages à développer :

- *Propositions pour améliorer le confort d'usage à court terme :*
 - *améliorer la numérotation des associations et des commerces en rez-de-chaussée*
 - *flécher les toilettes de la gare SNCF depuis la place et dans la gare*
 - *veiller à ce que les usages sportifs ne gênent pas l'entrée de la gare et les axes traversant*
 - *veiller à la sécurité des pratiques sportives pour les riverain-es et les passant-es*
 - *mobiliser les associations et le conseil de quartier pour offrir des subventions aux bénévoles qui organisent des matchs de foot sur la place).*
- *A plus long terme, des mesures pour améliorer le confort d'usage*
 - *ouvrir des toilettes fermés, gardiennés et gratuits*
 - *négocier avec la SNCF l'ouverture des toilettes gratuitement*
 - *préserver une zone de circulation et une zone libre pour les pratiques sportives*

- *installer un kiosque qui serait animé par l'association Môm'Frenay, des artistes ou une association locale*
- *privilégier un-e commerçant-e sur le kiosque, animer la place par des événements qui favorisent la mixité des usages*
- *faire des concerts sur la place pour offrir une diversité artistique*
- *événements en journée pour éviter les nuisances*
- *colorer la place pour l'embellir et l'entretenir*
- *envisager la suppression des peintures sur l'immeuble RIVP*
- *penser les aires de jeux, les végétaliser et les embellir, installer des bancs dans les aires de jeux clôturées pour rapprocher les parents.*

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion :

- *Il n'y a aucune participation de la SNCF à l'esthétisme ou l'animation de la place.*

Réponse de la responsable SNCF Gares & Connexions :

La place ne relève pas de la propriété de la gare. C'est pourquoi des animations ne sont pas réalisées sur la place par la SNCF. Cependant, Gares & Connexions en tant que propriétaire de la gare, travaille en collaboration avec la mairie du 12^e, qui est propriétaire du foncier. Gares & Connexions réfléchit à de nouveaux usages sur le traitement des entrées, des dessins de cages de foot sur la gare etc.

Réponse de M Delmestre Mathieu, adjoint chargé des mobilités, des transports et du quartier Aligre-Gare de Lyon :

Des rencontres ont été réalisées dans les écoles où il avait été reconnu les améliorations à apporter sur la place : traiter les îlots de chaleur, les problèmes d'acoustique, travailler sur de nouveaux usages... Par exemple Môm'Frenay organisera un marché des créateur-rices sur la place. Il s'agit d'avoir une approche globale en coordination avec les partenaires afin d'améliorer la place sur les différents points. D'autres réunions seront à programmer, c'est un travail au long cours, qui nécessite des actions à court terme et à long terme.

Questions et remarques adressées par les participant-es lors de la réunion

- *Dans l'aménagement de cette place, il faut penser aux enfants. Le fait d'avoir amené des enfants sur la place est un point très positif mais à la fois les jeux sont inadaptés, brûlants l'été et pauvres en diversité. Nécessité de poursuivre cette réflexion pour encourager les usages positifs.*
- *Mettre plus de végétation permettrait de réduire les îlots de chaleur, de casser cet effet arène de la place et de réduire le bruit. Ne serait-il pas par ailleurs intéressant d'avoir une isolation plus performante du bâtiment de la RIVP ?*

- *Il est important de mettre en lumière les aspects positifs de cette place et son animation actuelle (installation régulière d'une ludothèque sur la place, activités proposées par plusieurs structures à destination de publics variés).*
- *Une animation conjointe entre les acteurs locaux et les riverains permettrait de retrouver de la convivialité sur la place.*

MOTS DE CONCLUSION

Mot de conclusion de Richard Bouigue, Premier adjoint à la Maire du 12^e :

Richard Bouigue clôture ce temps d'échange et précise que le livret de restitution est en cours de relecture et sera transmis à l'ensemble des participant·es aux ateliers avant d'être diffusé plus largement, tout comme le compte-rendu de cette réunion.

Une fois l'aménageur désigné, une nouvelle rencontre sera organisée avec les participant·es. Une réunion se tiendra également au mois de juin prochain afin de réfléchir aux thèmes qui ont été abordés au cours de la réunion.

À l'automne, un plan global d'actions sera envisagé selon les possibilités offertes par la place et les différents échanges engagés avec les partenaires.

L'idée est de reconquérir cette place, pour en faire un espace où l'on a envie d'y vivre. Il faudra de l'animation pour changer les usages sur cette place. C'est un travail collectif à mener.

Mot d'Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e :

La concertation prend du temps et demande de l'engagement : c'est un travail non pas individuel mais collectif qui permet d'aboutir à des solutions complètes et exhaustives.

Un projet de cette ampleur nécessite des étapes et nous sommes nombreux·ses à s'engager sur celui-ci avec les habitant·es, les riverain·es, les partenaires institutionnels, les familles et bien évidemment les enfants. L'important pour nous était également de mieux objectiver la situation sur cette place. Vous avez parlé du dépassement des normes OMS pour ce qui est des nuisances sonores : en tant que responsables publics, nous nous devons alors de nous pencher sur cette question.

D'autres usages seront également à développer, il s'agira de les diversifier, d'apporter des usages positifs, qui ne seront pas sources de nuisance. Il faudra aussi embellir la place, celle-ci a été jugée grise et triste alors que cela n'a pas toujours été le cas.

Nous essaierons d'expérimenter ensemble, en s'appuyant sur la Société Publique Locale (SPL) PariSeine qui sera amenée à suivre ce dossier et dont les études permettront de mieux évaluer si certaines des propositions qui ont été formulées sont réalisables ou non. Nous le ferons jusqu'au bout dans le respect de ces étapes.

Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e, conclut cette réunion en remerciant Richard Bouigue pour son animation avant de remercier l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

ANNEXES

Place Henri Frenay Réunion publique de restitution

Date, horaires et lieu :

- Jeudi 29 février 2024, École Diderot (40 bd Diderot) de 19h à 21h.

Intervenant-es :

Elu-es :

- Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e arrondissement de Paris
- Emmanuel Grégoire, Premier Adjoint à la Maire de Paris en charge de l'urbanisme, de l'architecture, du Grand Paris et des relations avec les arrondissements, Conseiller de Paris et Conseiller d'arrondissement,
- Richard Bouigue, Premier Adjoint à la Maire du 12^e en charge de l'économie, de l'attractivité, des commerces, de l'architecture, du patrimoine et du quartier Bel-Air Sud,
- Pierrick Paris, Adjoint à la Maire du 12^e en charge de la prévention, de la sécurité, de la tranquillité publique et du quartier Jardin de Reuilly.
- Christophe Teisseire, Adjoint à la Maire du 12^e en charge de la transformation de l'espace public, de la végétalisation, de la voirie et de la valorisation des déchets,
- Mathieu Delmestre, Adjoint à la Maire du 12^e en charge des mobilités, des transports et du quartier Aligre-Gare de Lyon,
- Eléonore Slama, Adjointe à la Maire du 12^e en charge du logement, de la lutte contre les inégalité et l'exclusion,
- Fadila Taieb, Adjointe à la Maire du 12^e en charge de la culture et de la démocratie locale

Ville de Paris :

- Direction de la voirie et des déplacements (DVD)
- Direction de la police municipale et de la prévention (DPMP)
- Direction de la propreté et de l'eau (DPE)

Partenaires institutionnels :

- M. le Commissaire
- Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP)
- Fédération des acteurs de la solidarité

- Bureau d'études techniques LASA
- SNCF Gares & Connexions

Traitclair :

- Romain Moreau, président de l'agence Traitclair.
- Gwenn Lamandé, cheffe de projet.

Déroulé de la réunion publique de restitution

MODALITES	MATERIEL	INTERVENANT·ES
Introduction 19h-19h30		
<ul style="list-style-type: none"> • Accueil et émargement des participants • Mot d'introduction de Mme la Maire du 12^e • Mot d'introduction du Premier adjoint à la Maire de Paris • Présentation du déroulé de la réunion. 	Support PPT de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Emmanuelle Pierre-Marie, Maire du 12^e arrondissement • Emmanuel Grégoire, Premier adjoint à la Maire de Paris
Présentation des éléments issus de la concertation 19h30- 19h45		
<ul style="list-style-type: none"> • Retour sur la démarche de concertations : <ul style="list-style-type: none"> ○ Présentation du diagnostic partagé ○ Premières pistes de solutions 	Support PPT de présentation	<ul style="list-style-type: none"> • Animateur·ices Traitclair
Temps d'échange avec le public, les élu·es & les partenaires 19h40-20h45		
Temps d'échange en plénière en présence des élus et partenaires sur les thématiques suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Sécurité & propreté : avec en tribune le Commissaire, la DPMP, la DPE, la RIVP, la FAS et Pierrick Paris 		<ol style="list-style-type: none"> 1. La Direction de la Police Municipale et de la Prévention (DPMP), la Direction de la Propreté et de l'eau (DPE), la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP), la Fédération des acteurs

<ul style="list-style-type: none"> • Nuisances sonores & végétalisation : avec en tribune le Service des Aménagements et des Grands Projets SAGP, le bureau d'études techniques LASA qui a réalisé étude acoustique, SNCF Gares & Connexions, Christophe Teisseire • Usages divers : avec en tribune la Régie immobilière de la ville de Paris RIVP, SNCF Gares & Connexions, Mathieu Delmestre 		<p>de la solidarité (FAS) et Pierrick Paris</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Le Service des Aménagements et des Grands Projets (SAGP), le bureau d'études techniques LASA qui a réalisé l'étude acoustique, SNCF Gares & Connexions, Christophe Teisseire 3. La RIVP, SNCF Gares & Connexions, Mathieu Delmestre
<p>Mots de conclusion de la réunion, remerciements et annonce des prochaines étapes : 20h45 -21h</p>		<ul style="list-style-type: none"> • Traitclair • Richard Bouigue